

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?



La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

Mémoire de géopolitique dans le cadre du séminaire
« Géopolitique maritime de la France »

Préparé par Cdt. Sultan ALYAHYAEI
Sous la direction de
Monsieur Christophe REVEILLARD

PARIS
Avril 2004

SOMMAIRE

1. Rôle et enjeux du milieu maritime méditerranéen pour la France.
 - 1.1. Géographie et économie
 - 1.2. Sécurité et défense : les grandes missions stratégiques.

2. Les missions opérationnelles des forces navales en Méditerranées.
 - 2.1. Maîtrise de l'espace maritime.
 - 2.2. Projection de puissance.
 - 2.3. Projection de forces.

3. Capacités spécifiques des forces navales méditerranéennes.
 - 3.1. Déployabilité - Mobilité- Autonomie.
 - 3.2. Capacités d'engagement et de protection
 - 3.3. Renseignement et commandement interarmées.

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

Introduction.

Evoquer le passé le plus ancien comme l'actualité la plus immédiate en Méditerranée provoque presque spontanément une représentation d'insécurité. Pour un Français, pour un Européen, la Méditerranée c'est d'abord un espace d'affrontement séculaire avec le monde arabo-musulman, c'est le terrorisme, c'est aussi, la poudrière balkanique, la Mafia sicilienne et ses multiples ramifications européennes.

L'amiral américain A. Mahan, un des pères de la stratégie navale n'écrivait-il pas dès 1902 : "La Méditerranée appartiendra à un seul maître, tombera sous l'hégémonie d'une puissance dominante qui poussera ses avantages dans tous les domaines ou sera le théâtre d'un conflit permanent..."

Quatre mois à peine après la guerre du Golfe, le chef militaire de l'Otan, le général américain John Galvin, déclarait que la Méditerranée était la région "qui a le plus de risques de crises et de conflits dans l'avenir."¹

Mer de conflits, mer de tragédies, tel serait le destin de la Méditerranée. Au-delà de cette vision, n'y aurait-il aucune place pour une autre Méditerranée possible, pour une "utopie méditerranéenne", qui permettrait, par un mariage heureux de la modernité et des culturelles locales, d'établir sur un pied d'égalité, les fondements d'une civilisation nouvelle à la hauteur des défis de notre temps ?

Plus concrètement, la fin de la logique des blocs militaires qui, en termes de dynamique conflictuelle et de course aux armements a trouvé en Méditerranée un terrain particulièrement propice, va-t-elle, peut-elle, laisser place à une perspective de règlement des conflits, de maîtrise des tensions, de rapprochements entre les rives du Nord et du Sud ? Le processus de paix israélo-arabe entamé à Madrid peut-il ouvrir un chemin dans cette direction ?

Mais à l'inverse, la guerre du Golfe, avec son onde de choc en Méditerranée, n'a-t-elle pas ouvert une autre voie : celle d'une nouvelle guerre froide - n'excluant pas de violents et meurtriers accès de fièvre - entre le Nord et le Sud de la Méditerranée

¹ 1 El Pais, 3 mai 1991.

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

où le rideau de fer laisserait la place à un "rideau d'or" militarisé entre les nantis du Nord et les prolétaires du Sud ?

En cette symbolique année 1992, l'avenir de la Méditerranée apparaît bien incertain...Toujours est-il que la fin de l'affrontement bipolaire et l'amorce - encore bien fragile - de la fin de l'affrontement israélo-arabe offrirait pour l'ensemble méditerranéen une opportunité historique exceptionnelle : celle d'envisager une époque ouverte au règlement politique des conflits, au désarmement et par conséquent, au développement Ce qui signifie une révision radicale de la conception de sécurité jusque-là confondue avec sa composante militaire.

Il faudra voir si les conceptions stratégiques qui vont s'imposer et s'installer dans la Méditerranée d'après-guerres (froide et du Golfe) empêcheront ou favoriseront une vision plus globale et une démilitarisation de la notion de sécurité en Méditerranée.

Au cours d'un colloque organisé en février 1991, en pleine guerre du Golfe à Bandol (Var), Pierre Dabezies, président de la Fondation des études pour la défense nationale (FEDN), ne déclarait-il pas : " Le concept de sécurité en Méditerranée doit être en quelque sorte démilitarisé, être commun à l'Europe comme au Maghreb, être intégré dans un projet de coopération, qui implique de part et d'autre l'acceptation des mutations politiques sur chaque rive, à défaut de quoi, prévaudraient des tensions ou une hostilité contraires à l'objectif recherché. "²

A l'échelle mondiale la France dispose de trois facteurs de puissance importants :

- en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU avec un droit de veto (on en a vu récemment le caractère décisif lors de la crise irakienne de 2002-2003).
- en tant que puissance militaire et nucléaire : mais elle n'a plus les moyens d'assurer seule sa défense (protection américaine, projet d'une armée européenne).
- comme l'un des cinq pays les plus riches du monde.

La France est une grande puissance économique et commerciale ouverte sur l'Europe et sur le monde : ses entreprises investissent beaucoup à l'étranger et son

² Actes de la table ronde de Bandol : "La Méditerranée occidentale, un espace à partager" organisée le 8 et 9 février 1991 par la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques, p.130

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

territoire attire également des investissements des Etats-Unis, du Japon ou des pays membres de l'Union Européenne. Elle reste un carrefour d'échanges majeur au sein du vieux continent. Malgré la décolonisation elle maintient des liens étroits avec ses anciennes colonies : sommets de la Francophonie, sommets franco-africains, politique de coopération avec les pays africains (versements d'aides financières, envoi de coopérants [conseillers techniques, professeurs], présence de l'armée française,...). Mais (La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?), elle doit faire face à l'écrasante domination des Etats-Unis qui prétend à une hégémonie sans partage dans les relations internationales (par exemple au Proche-Orient où la France conserve des intérêts en tant qu'ancienne puissance mandataire).

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

1. Rôle et enjeux du milieu maritime méditerranée pour la France.

1.1. Géographie et économie.

La terre est essentiellement maritime : 70% de la surface du globe est recouverte par les océans. Le transport maritime est le moyen privilégié des échanges de biens sur la planète : cela représente plus de cinq milliards de tonnes par an, soit près de 80% du commerce international. Ces flux qui ne font qu'augmenter, au rythme de près de 5% par an, sont déterminants pour l'approvisionnement des pays en pétrole, mais aussi en minerais et en nourriture. L'Europe est particulièrement dépendante de son approvisionnement par voie maritime.

De plus, l'Europe est une péninsule aux côtes découpées, prolongées par des îles très peuplées. La circulation dans ses eaux côtières et l'exploitation des mers, notamment pour la pêche et l'extraction pétrolière, sont des données fondamentales de son équilibre économique. On observe aujourd'hui un lent basculement de la géographie humaine vers les mers. 70% de la population mondiale vit à moins de 500 km des côtes. Les grands centres économiques et les installations industrielles se développent près des côtes pour profiter de la proximité des ports.

Enfin, la caractéristique principale du milieu maritime est d'être libre de toute frontière : les mers n'offrent aucune restriction aux déplacements nécessaires au commerce, ni au transit de forces par voie maritime. L'espace géographique méditerranéen couvre une superficie d'environ trois millions de kilomètres carrés. D'ouest en est, il s'étend sur quatre mille kilomètres de Gibraltar à Beyrouth et sa plus grande largeur est de sept cents kilomètres.

La Méditerranée communique avec l'Atlantique par le détroit de Gibraltar vers la mer Rouge et avec l'océan Indien par le canal de Suez.

La Méditerranée est divisée en bassins géopolitiques nettement séparés par l'Italie et le seuil marin qui relie la Sicile à la Tunisie : à l'ouest, la Méditerranée occidentale, à l'est, la Méditerranée orientale. Celle-ci forme de nombreux golfes ou mers : l'Adriatique, la mer Egée, la mer de Marmara, la mer Noire, la mer Azov et la mer Rouge. La liberté de circulation sur cette aire reste néanmoins fondamentale.

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

Elle est située entre la religion chrétienne et le monde musulman. Ces bassins (Méditerranée, mer Rouge) sont caractérisés par des séparations multiformes des résultats de la croissance économique. Ce phénomène se manifeste entre la prospérité du Nord et le sous-développement du Sud.

Du Maghreb au Moyen-Orient, carrefour de trois continents qui couvre 12% de la superficie mondiale s'étend un espace gigantesque incluant la Turquie, l'Iran, l'Arabie saoudite, l'Egypte et le Maroc et disposant de multiples façades maritimes et de milliers de kilomètres de côtes, en passant par Bâb-el Mandeb entre la mer Rouge et le golfe d'Aden qui se prolonge par l'océan Indien et le détroit d'Ormuz qui contrôle l'entrée, très convoitée, du golfe arabo-persique où s'approvisionnent en hydrocarbures les grandes puissances de la planète.

La plupart des pays de la rive Sud sont dans un état d'interdépendance par rapport au Nord puisque plus de 70% de leurs échanges (exportations et importations) se font avec les pays de l'union européenne.

Sur les vingt cinq dernières années, la richesse par tête de la plupart des pays du Sud a augmenté plus rapidement que celle des pays de la rive Nord. Mais ce léger rattrapage eut des causes différentes. Pour certains, il a été lié à l'exploitation des hydrocarbures, pour d'autres à un effort domestique de transformation.

La croissance démographique n'est pas sans conséquences sur la situation économique de ces pays qui connaissent des difficultés économiques et se voient obligés de recourir à des importations massives de denrées alimentaires. La bataille économique n'a pas simplement pour enjeu la résolution du problème alimentaire, mais aussi l'insertion des masses de populations dans le monde du travail.

Il existe un handicap relatif à l'écart du niveau du Produit Intérieur Brut des pays relevant des deux rives. Si la valeur moyenne de celui-ci est de l'ordre de 830 dollars par habitant, elle recouvre des disparités considérables, de l'ordre de 778 dollars pour les pays du Machrek, de 1903 dollars pour ceux du Maghreb et 2370 dollars pour ceux du Proche-Orient. Elle atteint 13 568 dollars pour les pays méditerranéens de l'Union européenne. Les

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

échanges économiques euro-arabes représentent près de 100 milliards d'euros. Compte tenu des perspectives de développement économique, des besoins énergétiques futurs et de l'accroissement démographique dans les pays arabes, ces échanges sont appelés à s'intensifier.

L'Europe aura à ses portes, d'ici 2020, plus de 400 millions qui représente les le monde arabe. C'est un marché énorme qui offrira de grandes opportunités aux exportations de biens et de services.

Il est donc de l'intérêt de l'Europe et en première ligne la France de maintenir les flux commerciaux avec la zone, voire de les consolider. De même, il est de l'intérêt de l'Europe de contribuer au développement économique général de la zone à cause de ses retombées positives sur l'économie européenne. En effet, on a démontré dans le cas des pays de la Méditerranée, mais cela vaut pour l'ensemble arabe également, que 10.000 dollars de P.I.B. supplémentaires génèrent approximativement 1300 dollars d'exportations communautaires.

La stabilité du Proche-Orient et le maintien des courants d'échanges avec l'U.E. constituent dès lors un intérêt évident. A contrario, une déstabilisation d'un pays ou d'un ensemble de pays pourrait avoir un effet boomerang sur l'économie européenne, ce qui, naturellement, se répercuterait négativement sur le marché de l'emploi.

Une analyse plus fine révèle que l'Europe est le fournisseur et le client de la plupart des pays du Sud et de l'Est méditerranéens. Si le regard se porte sur le futur, la croissance démographique des pays méditerranéens du Sud va nécessairement sécréter des demandes accrues et élargir le marché ouvert aux produits européens.

Cependant, malgré les efforts, l'écart continue de se creuser : en 2010, si les prévisions de croissance se confirment, le revenu européen sera 20 à 60 fois plus élevé que celui des pays du Sud. Ainsi, la dépendance est devenue aujourd'hui le trait majeur et le plus inquiétant des pays méditerranéens, dans les domaines alimentaire, de la dette ou des hydrocarbures.

La rive sud de la Méditerranée est non seulement largement excédentaire en ressources énergétiques mais elle est aussi dotée de puissantes réserves.

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

La meilleure illustration de la volonté du Sud de s'intégrer de façon structurelle dans le projet euro-méditerranéen est la réalisation des interconnexions gazières à travers la Méditerranée par gazoduc reliant les pays du Sud à l'Europe. Bien sûr, on n'a mentionné ici que les échanges de marchandises. Pour être complet, il faudrait mentionner l'importance des échanges de services où toute la zone est également chroniquement déficitaire, ainsi que les transferts des capitaux des dizaines de milliers d'Européens qui travaillent dans les pays arabes du Maghreb et du Machrek.

1.2.Sécurité et défense : les grandes missions stratégiques.

La liberté des mers représente l'atout fondamental des forces navales qui peuvent se déplacer sans contrainte dans cet espace le plus souvent vide de toute menace hors des eaux côtières, et aussi longtemps qu'elles le souhaitent. Les puissances maritimes peuvent utiliser l'espace maritime à leur profit pour envoyer des forces sur le théâtre d'une crise et en interdire l'emploi aux adversaires. Les forces navales européennes ont donc vocation à participer activement aux principales missions stratégiques : protection, prévention, projection et même dissuasion. Les capacités navales de la France sont un réel facteur de puissance.

Première puissance régionale, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, dotée de ses propres capacités militaires de projection dans toute la zone, la France a toujours eu une vision stratégique mondiale dans laquelle la Méditerranée jouait un rôle important.

Les causes de la préoccupation méditerranéenne de la France sont anciennes. Pour atteindre l'objectif qu'elle s'était assignée, la royauté française avait déjà encouragé à Paris l'enseignement de l'orient et de l'islam. Il devait contribuer à resserrer les liens avec l'empire ottoman. L'idéologie "méditerranéenne" devait symboliser, auprès des autres puissances européennes, la grandeur et l'influence françaises dans la région. Au 19ème siècle, l'entreprise française visait également à diffuser les valeurs françaises au travers de congrégations de missionnaires et plus généralement de la colonisation. L'œuvre coloniale de Jules Ferry développait l'idée selon laquelle la France républicaine se devait d'éclairer par sa civilisation les

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

peuples indigènes, leur procurant les progrès et les bienfaits que les sciences suscitaient.

Yves Lacoste a écrit, « Alors que la fin de la guerre froide s'est traduite par une diminution du nombre de conflits en Asie et en Amérique latine notamment (mais à l'exception de l'Afrique médiane), la Méditerranée a vu l'émergence de plusieurs conflits nouveaux (même si traité de paix israélo-égyptien de 1979, et diminution de la guerre civile au Liban sous contrôle syrien (1975-1990)) : guerre civile en Algérie depuis 1992, guerres provoquées par l'éclatement de la Yougoslavie, en Croatie, en Bosnie, puis au Kosovo et en Macédoine. Contentieux israélo-palestinien aggravé en dépit des accords d'Oslo de 1993. Plus il faut intégrer dans la "zone géopolitique Méditerranée" les conflits du Caucase entre Arméniens et Azéris (qui commence en 1988), entre Géorgie et Abkhazie (qui commence en 1992), en Tchétchénie (qui commence en 1996). 8 à 9 conflits en Méditerranée au sens large qui s'étend sur 5000 Km d'est en ouest. »³

La défense de la Méditerranée se charge de plus en plus de données culturelles. Le postulat d'une supposée connivence franco-arabe naît, reposant à la fois sur la proximité géographique et la proximité cognitive (historique, intellectuelle, culturelle) des deux rives. L'idée d'obligation morale persiste en France, pétrie d'une histoire vieille de près d'un siècle et demi de francophonie partagée avec les côtes Sud.

Cet élément permet à la France de se poser en médiateur et interlocuteur privilégié. Puisqu'en plus la France est farouchement attachée à sa politique d'indépendance, elle est en mesure de comprendre l'impératif de souveraineté politique et économique qui anime les pays arabes.

L'histoire et la nature des liens complexes tissés avec le Maghreb, ainsi que leur dimension symbolique et culturelle, autorisent la France à y occuper une place particulière. Le discours prône le sentiment d'appartenance à un seul et même espace et l'existence d'une identité méditerranéenne fondée sur des repères communs au Nord et au Sud.

³ Lacoste (Yves), La Méditerranée, Hérodote, 4^e trimestre 2001, n°103, pp3-39

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

Le projet méditerranéen est porté par un discours identitaire, substitut à la politique arabe de la France. Le passage de la politique arabe à la politique méditerranéenne a été principalement dicté par la crise du Golfe, mais aussi par la fin de la bipolarité.

Bien que la dynamique impulsée par la France depuis plus de dix ans n'a pas pour l'heure atteinte les objectifs qu'elle s'assignait. Elle nous autorise cependant à dégager un certain nombre d'éléments sur le rôle et la portée de son énonciation qui peuvent être analysés comme des constances malgré la discontinuité du processus méditerranéen et l'alternance gouvernementale de 1993.

La Méditerranée et ses corollaires (idéologie méditerranéenne) agissent dans le champ de la politique étrangère comme un nouvel espace de légitimation et de régulation de l'action de la France. Elle assure par l'intermédiaire du Forum méditerranéen, une fonction médiatrice et tribunitienne autorisant le repositionnement et la revitalisation du rôle de la France dans la région à partir de trois variables que la crise du Golfe a contribué à valoriser : son siège de membre permanent au conseil de sécurité, sa capacité nucléaire et sa prétention à œuvrer en faveur d'un nouvel ordre régional. La seconde remarque est relative au lien entre le phénomène de crises (rupture du système bipolaire, crise algérienne, crise et guerre du Golfe et conflit bosniaque) et l'énoncé d'une politique méditerranéenne. Cette interaction forme la principale structure de sens de la stratégie française en Méditerranée.

1.2.1. La protection des approches

Les marines participent à la protection des territoires par le contrôle des approches maritimes. Si, depuis 1990, la menace militaire sur les zones littorales française a considérablement diminué, il faut néanmoins prévoir la protection des rades militaires et des grands ports de commerce. Mais dans les autres domaines, le besoin ne fait que croître.

L'augmentation du trafic commercial nécessite de renforcer la présence maritime pour assurer une surveillance et d'éventuelles

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

interventions en cas d'événements en mer ayant des conséquences sur la vie humaine et la pollution.

Les trafics illicites ne font que croître : il s'agit principalement du trafic de drogue et de l'immigration clandestine.

Enfin, la menace terroriste en mer est grandissante elle peut se manifester par le débarquement clandestin d'agents ou d'armes en France ou la prise en « otage » d'un navire de passagers ou d'une installation off-shore. Les bâtiments de guerre comme les navires marchands ont été la cible d'actes de terrorisme au cours des dernières années.

1.2.2. La prévention des crises

L'Union européenne, dans le cadre de la PESC et de la PESD, attache beaucoup d'importance à la prévention des crises : mieux vaut prévenir que guérir... Par ailleurs, la menace permanente d'attentats depuis le 11 septembre 2001 a conduit à se rendre compte qu'il fallait être capable de prévenir ce type d'attaque terroriste. Les marines, dans le cadre de cette prévention, participent à deux types de mission : la surveillance et le déploiement préventif.

La surveillance régulière des zones de crises potentielles consiste à acquérir des renseignements pour une évaluation précise de la situation. Les marines peuvent déployer des moyens techniques d'écoute ou de surveillance des mouvements maritimes, notamment grâce aux sous-marins. Ce travail préliminaire à l'action est fondamental pour la connaissance de l'adversaire.

Le second volet de cette action est le déploiement préventif. C'est souvent au cours de la première phase d'une crise que les marines peuvent être efficaces pour en prévenir le déclenchement aigu. La prévention en mer s'exerce par une présence durable qui n'exige aucun accord diplomatique et qui permet une gradation très souple des actions : les marines peuvent exercer ostensiblement le contrôle aéromaritime dans une zone, mettre en place un embargo, protéger le trafic commercial allié, ou encore intimider l'adversaire potentiel par un déploiement imposant de forces aéronavales et amphibies.

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

La prévention peut aussi consister à soutenir les pays alliés et amis par une présence ostensible dans leurs ports et par des exercices conduits en commun. Elle couvre un éventail de capacités allant de la diplomatie navale à des démonstrations agressives.

1.2.3.Projection/intervention

L'expérience de la dernière décennie a bien montré aux Européens, lorsque les actions de prévention n'ont pas abouti, la nécessité d'intervenir dans des conflits locaux pour assurer la stabilité régionale (Bosnie, Kosovo, etc.) ou dans le cadre de la lutte antiterroriste (Afghanistan).

Les interventions du type rétablissement de la paix ou lutte contre les zones refuges pour terroristes sont par nature interarmées car leur point d'application est bien sûr terrestre. Les marines ont cependant un rôle important à jouer dans ces opérations car elles peuvent conduire des missions de projection de puissance et de forces de la mer vers la terre et assurer le transit et le déploiement préalable des unités nécessaires. Les forces aéronavales peuvent entreprendre des opérations de longue durée grâce à leur autonomie logistique assurée par les bâtiments ravitailleurs.

La projection par voie de mer est souvent la seule façon d'accéder à une zone de crise, surtout quand les Etats voisins se montrent peu accueillants. L'intervention récente des forces aéronavales européennes dans la lutte contre le terrorisme en Afghanistan, bien que le théâtre d'opérations fût enclavé, en a été une claire démonstration car cette stratégie s'est révélée pertinente. La puissance aéronavale peut se révéler un moyen de projection de force particulièrement efficace du fait qu'elle n'est pas aussi lourdement astreinte que les forces aériennes à l'obtention d'un droit de survol.

1.2.4.Dissuasion

Enfin, pour la France, les bâtiments marins sont les piliers des forces de dissuasion. Depuis plus de trente ans, la France a des sous-marins lanceurs d'engins (SNLE), équipés de missiles balistiques stratégiques à têtes nucléaires, qui assurent une permanence à la mer ; elle possède un

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

parc important SNLE. Dans les phases de mise en condition, de déploiement et de recueil de ces sous-marins, d'importantes forces aéronavales veillent à leur sécurité à proximité des ports bases (frégates, bâtiments de lutte anti-mines, avions de patrouille maritime).

« La dissuasion nucléaire repose sur la perception par tout adversaire des risques inacceptables, hors de proportion avec l'enjeu du conflit, qu'entraînerait une agression contre notre pays. L'intensité des effets destructeurs de l'arme nucléaire, la terreur qu'elle inspire, ont donné à la notion militaire classique de dissuasion, une portée stratégique radicale auparavant inconnue. C'est pourquoi, la stratégie nucléaire française est une stratégie de dissuasion, rejetant toute confusion entre dissuasion et emploi », rappelle le Livre blanc de 1994⁴.

2. Les missions opérationnelles des forces navales méditerranées.

De façon générale, on peut classer les missions des forces navales en deux grandes catégories, la maîtrise de la mer et la projection. En effet, avant toute action, les forces navales doivent s'assurer la maîtrise de l'espace aéromaritime où elles se déploient, ce qui limite en outre la liberté d'action de l'adversaire. La projection vers la terre s'exerce de deux manières : projection de puissance, par l'emploi de systèmes d'armes, ou projection de forces, par le déploiement de troupes au sol.

2.1. Maîtrise de l'espace maritime.

Il s'agit de se donner la liberté d'utiliser l'espace maritime dans ses trois domaines – aérien, de surface et sous-marin – et d'en interdire l'emploi à un adversaire ou à un simple perturbateur. La première application est la protection des approches maritimes : les marines de guerre participent activement et en permanence à la surveillance de ces approches en mettant en oeuvre de nombreux moyens maritimes ou aériens.

La première mission des marines en temps de crise ou de guerre est d'interdire à l'adversaire l'approche des côtes, et surtout des points sensibles que sont les ports. En outre, elles doivent garantir la liberté de navigation pour entrer dans les grands ports de guerre ou en sortir. Il leur faut donc

⁴ Extrait du Livre Blanc, 1994, p. 54.

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

assurer que les chenaux d'accès sont libres de toute mine, grâce à une flotte de bâtiments de lutte anti-mines, et de toute menace sous-marine, grâce aux frégates de lutte anti-sous-marine, aux hélicoptères et aux appareils de l'aéronavale.

Mais les mutations stratégiques, surtout depuis la chute du mur de Berlin, ont eu des effets en mer. Les marines de l'Europe de l'Ouest, libérées de la menace du Pacte de Varsovie, consacrent de plus en plus de moyens à des missions de police pour contrer les menaces « sécuritaires » : trafic de narcotiques, transports illicites de migrants, terrorisme maritime et piraterie. La lutte contre ces activités illégales, qui présentent des risques considérables pour nos sociétés, nécessite la mise en oeuvre des moyens navals et aériens de diverses administrations, dont des éléments de forces maritimes importants.

En outre, de nombreuses marines participent activement à diverses missions de service public avec les autres administrations disposant de plateformes navales, comme le sauvetage des personnes et des biens, la lutte anti-pollution, l'hydrographie et l'océanographie. Cette action des Etats en mer nécessite une forte coordination internationale, notamment sur les zones frontalières et plus particulièrement en Méditerranée.

Au-delà de la question des eaux côtières, la maîtrise de l'espace aéromaritime en haute mer ou dans une zone d'opération est le fondement de l'action en mer. Elle garantit les échanges nécessaires aux économies dès le temps de paix et elle est le préalable à toute autre mission opérationnelle de type projection de puissance ou de forces.

Ce concept de maîtrise de l'espace aéromaritime s'exerce soit dans un cadre strictement maritime pour sécuriser des lignes de communications et dénier à l'adversaire l'utilisation de la zone, soit en soutien direct d'une opération de projection. Pour être efficace, l'action doit s'exercer dans les trois domaines de la zone : aérien, de surface et sous-marin et recouvrir une grande variété de tâches : surveillance et recueil du renseignement, protection et escorte du trafic maritime, mise en place d'un embargo, présence dissuasive pour empêcher l'adversaire de se déployer,

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

attaque/destruction des moyens des marines adverses, protection des unités participant à une opération lancée contre la terre.

Cette maîtrise des espaces aéromaritimes devra s'appuyer sur des moyens de renseignement stratégique interarmées (satellites, écoutes, avions de détection lointaine, capacités d'analyse) et sur le suivi de la situation politico-militaire de la zone qui nécessitera la participation des réseaux diplomatiques, en plus des moyens propres aux marines elles-mêmes.

Pour les opérations de projection, la sécurité des lignes de communications vers le théâtre et sur la zone d'opération est un enjeu majeur dont dépendra le succès de l'opération. Si elle est relativement facile à assurer en haute mer dans le cadre stratégique mondial actuel, elle constituera un défi plus grand en zone côtière. L'objectif étant de tenir éloignée, voire de détruire toute unité adverse menaçante, navale ou aérienne, le mode d'action privilégié consiste à les bloquer ou les détruire dans leurs bases. Maintenir l'accès au théâtre d'opérations peut nécessiter de mener des actions contre le système de défense adverse bien au-delà du littoral, notamment contre les centres de commandement et de communications, les centres logistiques, les bases aériennes et les batteries de missiles terre/mer et sol/air. La projection de puissance peut être une nécessité pour la maîtrise de l'espace maritime.

2.2.Projection de puissance.

La contribution des forces navales à une opération interarmées de projection de puissance consiste à utiliser des systèmes d'armes la plupart du temps aériens, missiles ou avions d'assaut, contre des objectifs à terre sans déploiement de troupes au sol, hormis éventuellement des forces spéciales. Les forces aéromaritimes peuvent être en posture de vigilance dans la zone et se placer très rapidement en position d'attaque. La projection de puissance à partir de plateformes navales est souvent le premier mode d'action possible, voire le seul réalisable lorsqu'il n'y a pas de bases terrestres disponibles sur le théâtre.

L'efficacité de ce type d'action dépend de la connaissance de la situation du théâtre, donc de la qualité du renseignement en temps quasi réel,

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

notamment pour le ciblage des objectifs. Ces opérations nécessitent de disposer de la supériorité aérienne et de systèmes de traitement de l'information permettant d'avoir une vision commune à jour de la situation tactique. Tous les moyens de renseignement disponibles devront être mis à profit pour préparer les missions et évaluer les effets obtenus : satellites, reconnaissance aérienne, écoute des communications, interception électromagnétique, renseignement humain, drones.

Ce type d'opération requiert la mise en place d'un soutien logistique important, pendant le temps nécessaire : soutien de l'homme, ravitaillement en munitions et carburants, maintenance aéronautique, etc. Pour faire face à des avaries provoquées par les combats, il faudra mettre en place des bâtiments ateliers et de soutien santé.

2.3.Projection de forces.

Ce type de projection se caractérise par l'envoi de troupes au sol. Pour les forces navales, il s'agit d'acheminer par voie de mer une composante terrestre, voire aérienne, sur le théâtre d'opérations pour qu'elle puisse se déployer à terre, prête au combat, dans des conditions optimales. Il faut pour cela s'assurer la maîtrise de l'espace aéromaritime du théâtre, ce qui nécessite le plus souvent une opération de projection de puissance préalable.

Trois modes d'acheminement sont possibles : le transport maritime recouvre l'emploi des moyens civils suivant leur mode d'utilisation habituel. Le transport opérationnel consiste à acheminer les forces par navires militaires vers un point d'accueil sécurisé. Enfin, l'opération amphibie nécessite la mise en oeuvre de moyens militaires pour débarquer et soutenir des forces sur une côte adverse qui peut être tenue par des forces ennemies. Ce type d'opération implique un rapport de forces largement favorable aux éléments débarquant et suppose la surprise et le déclenchement d'une action brutale limitée à quelques jours. Il doit permettre de prendre et de sécuriser un point d'entrée afin de favoriser l'arrivée de forces plus importantes.

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

3. Capacités spécifiques des forces navales méditerranées.

3.1. Déployabilité - Mobilité- Autonomie.

Pour toutes les missions opérationnelles décrites ci-dessus, les capacités clés des forces aéronavales sont l'autosuffisance, l'indépendance par rapport à toute nation hôte, et la faculté d'opérer pour de longues périodes à des distances considérables du port base. Les forces peuvent se déployer ou se retirer, de façon discrète ou ostensible, donnant ainsi au décideur politique une large gamme de possibilités en lui évitant de devoir prendre des décisions irréversibles. Tous les déploiements peuvent être exécutés sans avoir à traverser des frontières nationales, et donc sans les contraintes politiques souvent liées au soutien d'une nation hôte.

Moins rapide que le transport aérien, le transport maritime reste toutefois le moyen le plus efficace pour mettre en place sur la zone d'opérations des forces autosuffisantes du point de vue logistique et cohérentes sur le plan tactique car elles peuvent disposer de moyens lourds. Arrivées sur zone, les forces terrestres projetées par voie maritime sont disponibles immédiatement.

En outre, le déploiement et la présence sur zone d'une force aéronavale, éventuellement pour une longue durée, ont un effet dissuasif qui peut permettre de prévenir l'escalade de la crise, et cette présence sur zone, avant le déploiement des troupes terrestres, permet d'entreprendre différents types d'opérations préalables, comme la sécurisation d'une zone de débarquement, pour rendre possible le flux stratégique des forces terrestres et leur soutien.

3.2. Capacités d'engagement et de protection.

Les forces navales, dont la configuration peut varier en fonction des types de bâtiments qui le composent, sont capables de conduire des tâches très diverses ; aide humanitaire, intervention en cas de catastrophe naturelle, missions de recherche et sauvetage, évacuation de ressortissants, surveillance et recueil du renseignement, police en mer, mise en place d'un embargo, protection des lignes de communications maritimes, projection de puissance, projection de forces, débarquement des forces à terre (éventuellement par des opérations amphibies), protection des forces à terre (grâce à la capacité

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

anti-aérienne et antimissile de la force navale), soutien logistique et médical, commodités de commandement et conduite des opérations à terre (par mise à disposition des postes de commandement et des moyens de communications), lutte anti-mines en zone côtière, transport de troupes (par voie maritime ou hélicopté).

En cas de mise en oeuvre d'une force navale dans un conflit ouvert, elle pourra être précédée de sous-marins qui peuvent arriver sur zone en toute discrétion. Certains peuvent aujourd'hui lancer des missiles de croisière, la plupart débarquer des forces spéciales et tous peuvent recueillir des renseignements devant les ports des marines adverses. Par l'effet dissuasif dû à la simple probabilité de leur présence, les sous-marins peuvent avoir un poids déterminant sur les choix stratégiques de déploiement de l'adversaire.

Les forces navales peuvent donc combattre sur mer et sous la mer, sur terre et dans l'ensemble de l'espace aérien de la zone. La capacité opérationnelle la plus importante pour le combat sur terre «à partir de la mer» est apportée par le porte-avions qui peut mettre en oeuvre des avions d'assaut pour l'attaque au sol, des intercepteurs pour assurer la maîtrise du ciel, des « avions radar » de commandement et de contrôle (avions de type Hawkeye embarqués) pour diriger les missions aériennes et effectuer la surveillance lointaine, des hélicoptères pour le transport de troupes et des avions de liaison, notamment pour le flux logistique urgent.

Mais la vigilance ne suffit pas toujours et parfois il est nécessaire de faire appel à la force dissuasive ou active. Indépendamment des forces de dissuasion nucléaire, qui sont destinées à préserver les intérêts vitaux nationaux, l'action militaire repose sur :

- les forces navales de haute mer ; qui sont destinées à protéger le trafic maritime ;
- les forces aéronavales de projection de puissance (GAN, amphibie), gros porteurs aériens et forces d'intervention terrestres ; qui sont destinés aux actions de force importantes, notamment loin du territoire national.

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

Les capacités amphibies donnent la possibilité au commandant des opérations de compléter et soutenir sa manoeuvre des forces terrestres, ce qui complique les choix du commandement adverse et lui impose des contraintes. En effet, la mobilité des forces amphibies peut lui permettre de concentrer l'effort au lieu et moment de son choix, ce qui peut être décisif pour le succès de l'opération. Enfin, les capacités amphibies, notamment grâce aux hélicoptères de transport basés sur les navires, permettent au commandant des forces de disposer en cas de besoin de possibilités de retrait des forces et de « recherche et sauvetage ».

La protection, donc la « capacité de survie » des troupes à terre reste un critère déterminant pour la planification des choix stratégiques. Les forces maritimes peuvent largement contribuer à cette protection. L'appui-feu naval, la couverture aérienne, les avions d'attaque au sol, les capacités de surveillance et de reconnaissance donnent au commandant de la force des capacités de protection significatives. A l'avenir, des capacités de défense antimissile de théâtre basées en mer au sein de la force navale fourniront une protection aux forces à terre contre ce type de menace.

Il va de soi que les forces navales ont les moyens de s'assurer elles-mêmes un haut degré de protection. Le fait d'être en mer réduit considérablement leur vulnérabilité face aux menaces asymétriques et au terrorisme.

Les intérêts nationaux en Méditerranée sont nombreux. Les risques auxquels ils sont confrontés ont été identifiés et il est apparu qu'il était possible de s'efforcer de les écarter par des moyens de vigilance. Certes, cette attitude ne permet pas d'évacuer toute agression ou tout affrontement, mais elle diminue sensiblement le taux d'occurrence.

Pour cela, la France se doit donc d'être informée à tout moment et de montrer, par une présence significative, sa vigilance et sa détermination à faire respecter ses intérêts et sa politique extérieure.

Telle est donc la stratégie maritime de la France La mise en œuvre de cette stratégie fait appel aux forces armées françaises et naturellement de la Marine. Dans ce but, les moyens destinés à répondre aux différents besoins

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

se répartissent, pour l'essentiel, en capacité de prévention et capacité d'emploi de la force.

Cette dernière éventualité relève de la stratégie navale, c'est à dire le volet strictement militaire de la stratégie maritime. Les moyens de la France sont pour l'essentiel :

- les moyens maritimes et aériens de la police et des douanes ;
- les forces navales ;
- la patrouille maritime ;
- les avions de guet avancé ;
- les satellites de surveillance.

3.3.Renseignement et commandement interarmées.

Toutes les forces maritimes peuvent fournir des aéronefs à voilure fixe ou, à l'avenir, à voilure tournante capables de remplir des missions de surveillance et de reconnaissance pour des opérations militaires ou humanitaires. Les unités navales disposent de moyens de communications et de traitement de l'information puissants, qui permettent de diffuser à tous les acteurs un tableau de la situation cohérent et à jour. Les plateformes maritimes avancées, et notamment les sous-marins, qui n'ont pas à se préoccuper de frontières terrestres, sont particulièrement aptes à fournir dans d'excellentes conditions des indicateurs d'alerte et des renseignements sur les mouvements de l'adversaire.

Les capacités de commandement et de contrôle du commandant de la force sur le théâtre constituent une des clés du succès. Les unités maritimes déployées sur le théâtre sont particulièrement aptes à fournir ce type de capacités, surtout lors de la phase initiale de l'opération où la gestion de l'information en temps réel est d'une importance capitale.

Certains bâtiments des forces navales ont, de par leur construction, la capacité de faire fonctionner un « état-major de force ». Les facilités fournies par ce type de bâtiments méritent d'être prises en considération par les commandants de forces terrestres, tout particulièrement dans les pays où les

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

infrastructures sont très peu développées et où d'importantes mesures de protection sont nécessaires.

Un bâtiment de commandement, disposant d'un pont d'envol et doté de nombreux moyens de commandement et de contrôle (traitement de l'information, communications, espaces de bureaux, hébergement, soutien vie, etc.) peut opérer au large pendant la phase initiale, venir tout près des côtes, et même dans un port au cours de la phase ultérieure. Dans certains cas, cela permet au commandant des forces restant embarqué avec son état-major de réduire la visibilité politique de l'opération en minimisant son déploiement à terre et les contraintes logistiques qui y sont liées.

CONCLUSION

En associant la monarchie à son initiative, la France veille à rééquilibrer ses rapports en Méditerranée au regard de l'alliance franco-égyptienne ayant présidé à l'émergence du Forum méditerranéen. Dans son discours du Caire, Jacques Chirac mise sur la complémentarité des deux valeurs arabe et méditerranéenne marquant le maintien de la stratégie méditerranéenne menée jusque-là, à laquelle s'associe l'Union européenne et le renouvellement d'une rhétorique aux accents gaulliens destinée à rappeler de manière identique que le passé, la présence française et sa prétention de leader.

Le discours de Jacques Chirac confirme la solidité de l'alliance franco-égyptienne. Pour la première fois, l'axe franco-égyptien se substitue aux alliances observées par le passé entre la France et l'Algérie ou la France et le Maroc. La France tente ainsi de reprendre position au Machrek, de donner sens à sa politique arabe, de s'engager dans le processus de paix et de poursuivre le processus méditerranéen dans le cadre du Forum méditerranéen.

De même qu'à propos de l'Europe centrale la définition de la Méditerranée est discutée: où se trouvent ses frontières? Est-ce que la Mer noire en fait partie? Cette question était surtout discutée pendant la guerre froide: l'Union soviétique est-elle une puissance méditerranéenne?

On peut retenir plusieurs concepts des définitions de la Méditerranée dont nous ne mentionnons qu'un seul. Il n'est pas scientifique, il provient des activités de l'Union européenne ce qui lui prête de l'importance. Cette définition concerne les pays composant le partenariat euroméditerranéen établi à la conférence de Barcelone tenue les 27-28 novembre 1995. Il regroupe les quinze pays membres de l'Union européenne et douze pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée: Chypre, Malte, Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Jordanie, Etat d'Israel, Autorité palestinienne, Liban, Syrie, Turquie. (Plus la Libye quoi qu'elle n'en fasse partie officiellement)

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

Après la disparition de la confrontation Est-Ouest une recomposition géopolitique a eu lieu qui a abouti sur une nouvelle approche de la définition de la Méditerranée. Ce nouveau espace élargi méditerranéen va de Gibraltar à la Mer noire en passant par les Balkans parce que les événements d'un pays de cet espace élargi concernent directement dans une mesure plus ou moins grande ces voisins. Les mêmes problèmes n'exigent pas les mêmes solutions tenant compte de son origine concrète déterminée par l'histoire, culture politique, environnement social et sa position internationale antérieure à l'effondrement du système mondial bipolaire. Ainsi nous acceptons la définition de la Méditerranée élargie où on distingue les sous-régions Balkans, Méditerranée orientale et occidentale. Cette définition facilite l'examen et l'analyse des questions de sécurité. (D'ailleurs la proposition italo-espagnole en septembre 1990 à Palma de Majorqua pour constituer la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée s'est référée à la notion Méditerranée au sens large incluant les Balkans, les pays de la Mer noire et même les pays d'Europe centrale et orientale.

La Méditerranée revête une importance stratégique particulière après la deuxième guerre mondiale lorsque les Etats-Unis s'engagent dans le bassin devenant un lieu privilégié de la guerre froide. Cette importance stratégique est d'ailleurs bien perçue par certains leaders politiques de l'époque dont Habib Bourguiba, chef du mouvement national tunisien. Il écrivait en 1946 à Ferhat Abbas, leader du mouvement national algérien: "Dans la lutte à peine voilée du monde anglo-saxon contre l'Est communiste, chacun cherche à mettre dans son jeu les meilleurs atouts. Or, l'un des meilleurs aux yeux du monde anglo-saxon c'est l'Afrique du Nord, clé de la Méditerranée centrale et base d'opération idéale contre une Europe vulnérable et toujours sujette à une bolchévisation éventuelle. Ce n'est donc pas pour nos beaux yeux que les Anglo-Saxons s'intéressent de plus en plus à notre sort."

L'espace méditerranéen – comme les Balkans et la sous-région orientale de l'Europe centrale – est extrêmement varié et hétérogène, on y découvre des peuples extrêmement différents de langues, de dialectes, de traditions, de modes de vie, de religions.

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

Géographiquement elle est à cheval sur trois continents mais elle forme une unité. Historiquement, elle est la source de la civilisation européenne. Dans le cadre des relations humaines, elle constitue une route internationale en même temps qu'un type de civilisation. Donc concernant les limites de l'entité méditerranéenne il vaut mieux s'accorder sur le fait que prévaut un lien ancien entre cette mer elle-même et ses régions bordières pénétrant plus ou moins profondément dans leur continent respectif. La signification géopolitique de la Méditerranée est à la fois maritime et continentale.

Cette particularité de diversité de la Méditerranée, Est décrite parfaitement par l'historien éminent à qui nous devons beaucoup, Fernand Braudel. „ La Méditerranée, au-delà de ses divisions politiques actuelles, C'est trois communautés culturelle, trois énormes et vivaces civilisations, trois façons cardinales de penser, de croire, de manger, de boire, de vivre...

Trois civilisations: l'occident l'islam, l'univers grec, cette univers orthodoxe, toute l'actuelle péninsule des Balkans, la Roumanie, la Bulgarie, la Yougoslavie presque entière. Ce sont justement les Balkans, zone de contact, région frontière entre plusieurs mondes par lesquels l'espace méditerranéen se lie étroitement à l'Europe centrale. Cette zone de contact, la Méditerranée balkanique, s'étend de l'ex-Yougoslavie à la Grèce en passant par l'Albanie. Ainsi il est plus approprié d'examiner et d'analyser les questions de sécurité de l'Europe centrale en relation avec celles de la Méditerranée. Nécessairement pour les Français, ce paradoxe les concerne fondamentalement. le générale Charles de Gaulle a dit. "Il y a, de l'autre côté de la Méditerranée des pays en voie de développement et il y a aussi chez eux une civilisation, une culture, un humanisme, un sens des rapports humains que nous avons tendance à perdre dans nos sociétés industrialisées. Si nous voulons, autour de cette Méditerranée, accoucheuse des grandes civilisations, construire une civilisation industrielle qui ne passe pas par le modèle américain, et dans laquelle l'homme serait une fin et non un moyen, alors il faut que nos cultures s'ouvrent très largement l'une à l'autre."⁵

⁵ Charles de Gaulle.

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

Depuis ce, et jusqu'aux derniers développements dans la région, la politique de la France est restée raisonnable et raisonnée, du coup très honorable.

Table de matière

Introduction. -----	3
1. Rôle et enjeux du milieu maritime méditerranée pour la France.--	6
1.1. Géographie et économie. -----	6
1.2. Sécurité et défense : les grandes missions stratégiques. -----	9
1.2.1. La protection des approches -----	11
1.2.2. La prévention des crises -----	12
1.2.3. Projection/intervention-----	13
1.2.4. Dissuasion -----	13
2. Les missions opérationnelles des forces navales méditerranées.	14
2.1. Maîtrise de l'espace maritime.-----	14
2.2. Projection de puissance. -----	16
2.3. Projection de forces.-----	17
3. Capacités spécifiques des forces navales méditerranées. -----	18
3.1. Déployabilité - Mobilité- Autonomie.-----	18
3.2. Capacités d'engagement et de protection. -----	18
3.3. Renseignement et commandement interarmées.-----	21
CONCLUSION -----	23

La France est elle encore une puissance méditerranéenne ?

BIBLIOGRAPHIE

1. La France est-elle encore une grande puissance ? Pascal BONIFACE, 1998.
2. La France hantée par sa puissance, Tistan DOELNITZ, Ed. Belfond, 1993.
3. Alliés éternels, amis ombrageux, Charles COGNAN, Ed. Bruyant, Bruxelles, 1999.
4. La France dans le monde actuel, Louis HOLLOT, Série "Que sais-je ?"
5. Quelle ambition pour la France ? Ed. Pion, Le Figaro, 2002.
6. Revue "Arables", déc. 1996.
7. Livre Blanc, 1994.
8. Revue Hérodote, 4^e trimestre 2001, n°103, pp3-39
9. La Méditerranée occidentale, un espace à partager, organisée le 8 et 9 février 1991
par la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques.
10. Le journal espagnol, El Pais, 3 mai 1991.